

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 3 DÉCEMBRE 2018, À 20 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Annie Vaillancourt et Marie-Lou Darveau, messieurs les conseillers Daniel Boisclair, François Potvin et Jocelyn Robert.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE CONSEILLER ROBIN GAUTHIER.

EST AUSSI PRÉSENTE : Mme Lyne Groleau.

EST ABSENT : Monsieur le maire Mario Fortin.

321-2018

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire procède à l'ouverture de l'assemblée à 20 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

322-2018

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
 2. Revue de l'ordre du jour
 3. Déclaration de conflit d'intérêts
 4. Adoption du second projet de règlement d'amendement 540-2018 modifiant le règlement de zonage 424-2011
 5. Questions du public
 6. Levée de l'assemblée
-

323-2018

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

324-2018

ADOPTION DU SECOND PROJET DE
RÈGLEMENT D'AMENDEMENT 540-2018
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 424-
2011 :

CONSIDÉRANT que la Ville a tenu l'assemblée de consultation publique un peu plus tôt, pour le projet de règlement 540-2018 modifiant le règlement de zonage 424-2011 et ses amendements afin de:

- Mettre à jour et simplifier de multiples définitions incluses à la terminologie;
- Bonifier le règlement en retirant des contradictions et en remplaçant les libellés qui ne sont pas clairs;
- Simplifier l'interprétation de normes similaires en les regroupant au même endroit;
- Mettre à jour certaines dispositions en concordance à la réglementation provinciale, aux règlements de la Sûreté du Québec, ainsi qu'au schéma d'aménagement de la MRC Maria-Chapdelaine;
- Traiter certains irritants identifiés par la Ville qui compliquaient l'application et la compréhension du règlement;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

- Autoriser les usages de la classe Cd "Vente au détail - automobile et embarcation" dans la zone C08;
- Autoriser les habitations de trois à six logements maximum dans les zones C05, CH27, CH29, H50, H64 et H66.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter le second projet de règlement, sans modification;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

- a) Que le conseil municipal de Normandin adopte le second projet de modification numéro 540-2018 et ses amendements afin de mettre à jour certaines dispositions.
- b) Que le texte de ce second projet de modification numéro 540-2018 fait partie de la présente comme s'il était ici au long reproduit.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

325-2018

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

326-2018

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que l'assemblée soit et est close à 20 heures 05.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Robin Gauthier, conseiller

Lyne Groleau
Directrice générale et greffière